



BATISPEC

REVÊTEMENT D'ÉTANCHÉITÉ SOUS CARRELAGE



- ▶ Revêtement d'étanchéité semi épais en phase aqueuse, qui forme après séchage un film souple, granuleux et imperméable.
- ▶ Composé de résine acrylique et de silice.
- ▶ Convient à des utilisations sur sols et/ou murs, et devra être recouvert par un carrelage.
- ▶ S'emploie pour les travaux d'étanchéité sous carrelage des pièces humides : cuisine, salle de bain, douche, sauna, piscines...
- ▶ Adhère sur le béton, la brique, les enduits, les plaques de plâtre cartonnées...
- ▶ Permet une bonne adhérence des colles à carrelage grâce à sa surface rugueuse.

APPLICATION

Les supports à recouvrir doivent être propres, secs, sains et débarrassés de toutes les parties non adhérentes. Sur les supports farineux ou très fermés comme les carreaux de plâtre, utiliser obligatoirement un primaire. Mélanger le produit avant emploi. Appliquer BATISPEC sans le diluer au rouleau ou à la brosse en 2 couches. Peut également être combiné à la trame BATIETANCHE FIBRE, dans ce cas appliquer sur la première couche non sèche, dérouler la trame en la faisant pénétrer dans la couche sans plis ni bourrelet, et recouvrir un lé par le suivant sur 5 cm environ. Veiller à recouvrir complètement la trame.

Temps de séchage avant l'application de la seconde couche ou avant la pose du carrelage: 1h à plusieurs heures suivant l'hygrométrie et la température ambiante.

CONSOMMATION MOYENNE :

2 couches de 400 à 500 g/m² par couche, soit 0,8 à 1 kg/m² en fini.

SEC AU TOUCHER : 20 à 30 minutes.

CARACTERISTIQUES

Aspect : liquide visqueux gris.

Odeur : Caractéristique.

pH : 9,3.

Densité : 1,24.

CONDITIONS D'EMPLOI

Ne pas travailler par température inférieure à 5 °C ou supérieure à 30 °C, ni sur support gelé ou avec un risque de gel. Vérifier que le support est propre, sec. Procéder à des essais préalables pour vérifier la bonne accroche générale. Nettoyer les outils à l'eau avant séchage. Stocker dans l'emballage d'origine bien fermé, dans un local frais, sec et ventilé. Protéger du gel. Ne pas appliquer sur maçonnerie neuve, attendre 28 jours avant application.

Notre responsabilité ne saurait être engagée par toute application non conforme à nos instructions.



Les marques déposées Zep sont la propriété de Zep IP Holding LLC et sont utilisées sous licence limitée avec leur permission.

EPI : pour votre protection individuelle et vos vêtements de travail adaptés à votre activité, nous vous recommandons la société **Pro5** www.pro5.fr

PROTECTION PRÉCONISÉE : vêtement de travail.

D2667-0221

